

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRESDATE DE
CONVOCATION

2 avril 2026

DATE DE PUBLICATION

4 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

**Objet : Commission de
délégation de service
public et de concession –
Election des membres**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 8 avril 2026

Séance du 8 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Madame Dorothee BERTRAND, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothee BERTRAND, Yves COLPAERT, Francine MOURIKS, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Gérard BELLENGIER, Audrey BÉAGUE, François-Xavier HENNEON, Meghann WILLEMS, Monique DUHAYON, Bruno DASSONVILLE, Brigitte CAMPAGNE, Jean-Michel BLAIN, Yann NORMAND, Eric DEWULF, Stéphane DESCAMPS, Amélie BEAUSSART, Robin QUEVILLART, Julie BORELLE, Véronique VERGULDEZOONE, Quentin DELAY, Pascale ALGOËT, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE, Romain BUISINE.

Procurations : Monsieur Jean-Marie HOORNAERT à Monsieur Eric DEWULF
Madame Tifenn LIEVIN à Madame Audrey BÉAGUE
Madame Bérangère VILLE-MAHAUDEN à Madame Méghann WILLEMS

Absents : Monsieur Michaël PARENT

Secrétaire de séance : Madame Francine MOURIKS

Délibération n°10/31– 04/2026

Objet de la délibération : Commission de délégation de service public et de concession – Election des membres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment des article D.1411-3 à D.1411-5 relatifs aux délégations de service public ;

Les règles de composition et de fonctionnement des commissions de Délégation de Service Public et de Concession sont les mêmes que celles relatives à la Commission d'Appels d'Offres.

A la différence des Commissions d'Appels d'Offres, les commissions de Délégation de Service Public et de Concession n'attribuent pas ces contrats. En effet, elles sont chargées d'analyser les dossiers de candidature, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'analyser leurs propositions et d'émettre un avis sur celles-ci. Il appartient au Conseil municipal d'attribuer le contrat à l'opérateur choisi par l'autorité habilitée à le signer sur la base du rapport de la commission.

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, la CDSPC comprend :

- le maire – président de droit,
- cinq membres titulaires,
- cinq membres suppléants

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2026

Objet de la délibération : Commission de délégation de service public et de concession – Election des membres

Conformément aux articles D.1411-3 à D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres titulaires et suppléants, sont élus, en son sein par le Conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres de la commission de délégation de service public et de concession.

Considérant les listes présentées :

- Liste Estaires avec vous

Membres titulaires :

- 1) Yves COLPAERT
- 2) Gérard BELLENGIER
- 3) Yann NORMAND
- 4) Frédéric DUBUS
- 5) Francine MOURIKS

Membres suppléants :

- 1) Bruno DASSONVILLE
- 2) Jean-Michel BLAIN
- 3) Jean-Marie HOORNAERT
- 4) Stéphane DESCAMPS
- 5) Tifenn LIEVIN

- Liste Estaires Votre ville, Votre voix

Membres titulaires :

- 1) Sébastien GISQUIERE

Membres suppléants :

- 1) Romain BUISINE

Considérant que le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder au vote à main levée conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant le nombre de voix obtenues :

- Liste Estaires avec vous : 24 voix
- Liste Estaires Votre ville, Votre voix : 4 voix

Compte tenu de la répartition des sièges au plus fort reste, ont obtenu :

Liste Estaires avec vous : 4 sièges

Liste Estaires Votre ville, Votre voix : 1 siège

Sont déclarés élus titulaires acceptant leur mandat :

- Yves COLPAERT
- Gérard BELLENGIER
- Yann NORMAND
- Frédéric DUBUS
- Sébastien GISQUIERE

Sont déclarés élus suppléants acceptant leur mandat :

- Bruno DASSONVILLE
- Jean-Michel BLAIN
- Jean-Marie HOORNAERT
- Stéphane DESCAMPS
- Romain BUISINE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2026

Objet de la délibération : Commission de délégation de service public et de concession – Election des membres

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Dorothee BERTRAND




La Secrétaire de séance
Francine MOURIKS



Le Maire
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Acte certifié exécutoire
Transmis à la sous-Préfecture le 21 AVR. 2026
publié ou notifié le
Le Maire, 21 AVR. 2026
Dorothee BERTRAND




